

BOISSY

Juin / Juillet 2025 #192 MAG

BOISSY UNE VILLE VIVANTE :

- Vide-grenier
Retour en images p. 6

www.ville-boissy.fr



- 03 > Édito
- 04 > Retour en images
- 08 > Actualités
- 10 > Cadre de vie
- 20 > Focus
- 22 > Hommage
- 23 > Enfance
- 25 > Jeunesse
- 26 > Vie associative
- 27 > Santé
- 28 > Libre opinion
- 30 > Infos pratiques



7 > Forum de l'emploi



11 > Démolition de la seconde partie de Boissy 2



15 > Végétalisation de l'esplanade Joséphine Baker



24 > Le permis Internet pour surfer en sécurité

Directeur de la publication Régis Charbonnier, Maire, 7 bd Léon Révillon, 94470 Boissy-Saint-Léger, Tél : 01 45 10 61 61, www.ville-boissy.fr, Facebook Ville de Boissy-Saint-Léger, Twitter Ville de Boissy-Saint-Léger > **Crédits photos** Services municipaux > **Rédaction** P. Gourmandie - Direction de l'Action culturelle - Services de la Ville > **Maquette** Service des Relations publiques, Dépôt légal à parution, Imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts > **Impression** Imprimerie RAS, 6 avenue des Tissonvilliers, 95400 Villiers-le-Bel, Tél : 01 39 33 01 01



> « Une grande partie de nos événements s'inscrit dans une logique de développement durable, fidèle à l'ambition que nous portons collectivement : celle d'un monde plus respectueux de l'environnement, plus juste et plus responsable »



Pas d'pitié pour les déchets.

Votre maire,
Régis Charbonnier

Chères Boisséennes, chers Boisséens,

Fête vos jeux, Faites éco, Pas d'pitié pour les déchets, Ciné-rencontres, ateliers parents-enfants, tournois sportifs, événements associatifs... A Boissy, impossible de s'ennuyer ! Notre ville vit au rythme d'un agenda d'animations qui renforcent le lien social, encouragent l'engagement citoyen et célèbrent les valeurs qui nous rassemblent.

> Une ville vivante, solidaire et en mouvement grâce à votre engagement

Ce dynamisme, nous le devons à l'implication sans faille de nos nombreuses associations locales et de nos services municipaux. Bénévoles, habitants investis ou agents, vous êtes nombreux à contribuer à faire de Boissy une ville vivante, solidaire et en mouvement. Je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre énergie et votre dévouement.

> Penser une ville plus durable

Une grande partie de nos événements s'inscrit dans une logique de développement durable, fidèle à l'ambition que nous portons collectivement : celle d'un monde plus respectueux de l'environnement, plus juste et plus responsable. Ramassage des déchets, brocante solidaire, ateliers de sensibilisation, animations écocitoyennes... Les initiatives comme Faites Eco et Pas d'pitié pour les déchets ont, une nouvelle fois cette année, mobilisé un grand nombre de Boisséens. Ces moments de partage illustrent la force de notre engagement local en faveur de la transition écologique.

Cet engagement se traduit également par des mesures concrètes de soutien aux habitants. L'exonération de taxe foncière pour les logements rénovés en est un bon exemple : nous accompagnons les efforts de chacun pour améliorer son habitat tout en réduisant leur empreinte écologique.

> La Charmeraie poursuit sa métamorphose

Penser durable, c'est aussi repenser notre manière d'habiter la ville. Le nouveau quartier de La Charmeraie, en pleine transformation, incarne cette vision. Avec la démolition de l'ancien centre commercial Boissy 2 et ses 27 000 m² de béton, c'est un tout autre paysage qui émerge : un parc habité, mêlant habitat, nature, commerces et espaces publics. Avec ses lacs urbains, ses espaces verts généreux et une architecture tournée vers la qualité de vie, La Charmeraie devient un symbole fort de notre volonté de conjuguer développement urbain et respect de l'environnement. L'ouverture récente de deux anciens commerces sur l'esplanade Joséphine-Baker, ainsi que celle du parking, rue Marie-Curie, viennent renforcer l'attractivité et la vie de quartier. La démolition de la seconde partie du centre commercial, entamée début juin, marque une nouvelle étape clé de cette métamorphose urbaine.

Boissy change, se transforme, avance. Nous cheminons collectivement pour bâtir une ville toujours plus agréable à vivre, plus verte, plus solidaire.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, et j'espère vous retrouver nombreux sur les animations de Boissy Plage !

Bien fidèlement.

1



1



2





1 > «Faites Eco», la grande fête de l'environnement organisée par le Centre social.

2 > Soirée parentalité avec pour thème « Jeux en ligne et réseaux sociaux »

3 > La Ville et les Boisséens ont commémoré le 80^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

4 > M. le Maire est venu féliciter les jeunes combattants de l'association Jab Boxing Club

5 > Le BSL Orchestra a donné vie à la magie de Disney devant un public conquis

6 > Premier Conseil des seniors de Boissy



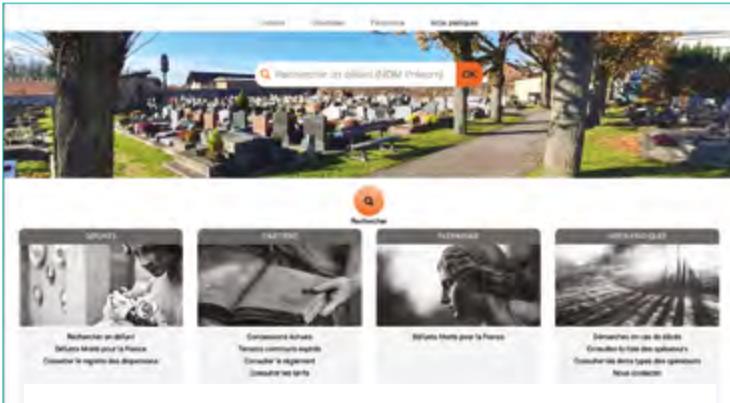


1 > Le vide-greniers, a bénéficié d'une belle affluence en ce dimanche 15 juin.

2 > Fête de la musique. A Boissy-Saint-Léger on sait faire la fête !

3 > Le Forum de l'emploi, le rendez-vous boisséen incontournable.

4 > Régis Charbonnier, maire de Boissy, a remis aux élèves de CE2 des écoles leur permis piéton, qui valide la formation qu'ils ont reçue ces derniers mois.



Le cimetière se dote d'un site internet

Afin de faciliter l'administration de leur concession par les familles, la recherche d'un défunt ou d'une sépulture, la Ville s'est dotée d'un site internet spécifique au cimetière.

La connexion au site internet du cimetière est possible, soit en passant par le lien disponible sur le site internet de la Ville en cliquant sur la rubrique Démarches/Etat civil/cimetière/horaires d'ouverture et localisation. Il est également possible d'y avoir accès en utilisant l'adresse suivante : cimetiere.gescime.com/boissy-saint-leger-cimetiere-94470 (url courte : <https://tinyurl.com/cimetiereboissy>).

La création de ce site internet est couplée avec l'installation à l'entrée du cimetière d'un plan du cimetière. Ce plan est doté d'un QR-Code qui une fois scanné permet au visiteur d'accéder au site internet du cimetière afin de se repérer plus aisément et de localiser de manière autonome une sépulture.

Les usagers qui souhaitent faire part de leur retour d'expérience afin d'améliorer ce nouveau service peuvent contacter le service des Affaires générales au 01 45 10 61 61 choix 1.

Le nouveau parking public de La Charmeraie a ouvert le 2 juin

Le nouveau parking, a ouvert ses portes en plein cœur du nouveau quartier, au 2 rue Marie Curie.

Les 267 emplacements se répartissent comme suit :

- ◆ 138 places publiques
- ◆ 7 places de recharges de véhicules électriques
- ◆ 8 places PMR (4 par niveaux)
- ◆ 45 places réservées aux clients du futur supermarché
- ◆ 57 places pour les résidents des immeubles
- ◆ 17 places pour l'immeuble de bureaux

Le stationnement est gratuit pendant 2 heures.

Le parking compte 8 places PMR (4 par niveaux) dont une est équipée d'une borne de recharge VE au premier sous-sol.

Jusqu'à 50 % d'exonération de taxe foncière pour les logements rénovés

Une bonne nouvelle pour les Boisséens qui envisagent de rénover leur bien immobilier tout en allégeant leur facture fiscale : à partir du 1^{er} janvier 2026, les propriétaires de logements anciens pourront bénéficier d'une réduction de 50 % sur leur taxe foncière, sous certaines conditions.

Une aide pour les logements anciens

La commune a décidé de soutenir activement la rénovation énergétique en accordant une exonération de 50 % de la taxe foncière pour 15 000 € de travaux étalée sur trois ans aux propriétaires de logements achevés avant le 1^{er} janvier 1989. Cette mesure vise à encourager les travaux d'amélioration énergétique et à accélérer la transition écologique du parc immobilier.

Quels types de travaux sont concernés ?

Pour bénéficier de cette exonération, les travaux réalisés doivent concer-



- ◆ Isolation thermique (murs, toitures, fenêtres, etc.)
- ◆ Remplacement du système de chauffage
- ◆ Installation d'équipements économes en énergie (chaudière haute performance, pompe à chaleur, etc.)

Le montant des travaux doit atteindre **10 000 € TTC sur une année**, ou **15 000 € TTC répartis sur trois ans**.

Pour quels logements ?

La mesure s'applique aux **résidences principales ou locatives**, à condition que les travaux remplissent les critères d'éligibilité fixés par l'administration fiscale. L'objectif est double : réduire la consommation d'énergie et améliorer le confort de vie des habitants tout en soutenant les efforts financiers des propriétaires.

Comment en bénéficier ?

Les propriétaires doivent déposer une **déclaration auprès des services fiscaux avant le 1^{er} janvier 2026**, accompagnée de tous les justificatifs nécessaires (factures, descriptifs des travaux, etc.).



Deux nouveaux commerces sur l'esplanade Joséphine-Baker

La pharmacie Boissy 2, qui se trouvait auparavant dans l'ancien centre commercial, s'est installée depuis le 5 mai sur l'esplanade Joséphine-Baker, dans des locaux spacieux et lumineux.

Peu de temps après, c'était au tour de la **boucherie "Les viandes de Saint-Léger"**, elle aussi une "ancienne" du centre commercial, d'ouvrir ses portes, toujours sur l'esplanade Joséphine-Baker.



Boutique éphémère

15 rue de Paris

Du 30 JUIN au 7 JUILLET
DELPHINE CAMPOS
Vêtements et accessoires

Du 7 au 14 JUILLET
ELORA
Vêtements et accessoires

Du 14 au 21 JUILLET
ETIENNE REGINE
Vêtements et accessoires wax

Du 21 au 28 JUILLET
NG DIFFUSION
Cosmétiques, parfums, foulards,
accessoires



Supermarché de la Charmeraié

Concernant cette grande surface, comme vous le savez déjà, suite à la faillite de Casino, puis au rachat par Intermarché, ces derniers ont fait le choix de ne pas ouvrir à Boissy. Ils ont donc remis le magasin en vente.

Deux enseignes nationales sont intéressées, et la ville pèse de tout son poids pour accélérer la procédure.



Ciné-Club du Forum

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer au Ciné-Club de Boissy, un espace dédié à l'exploration de films marquants par les thématiques qu'ils abordent. Ce projet vise à rassembler des œuvres cinématographiques qui invitent à la réflexion, à la discussion et au partage.

Objectif du Ciné-Club :

Ce rendez-vous se veut un lieu de partage et de découverte, où chaque film devient une fenêtre ouverte sur le monde et sur notre société. Chaque projection sera suivie d'échanges enrichissants, permettant d'explorer des sujets universels et intemporels.

Comment Participer ?

Nous vous invitons à soumettre vos suggestions de thème voire de film en remplissant le formulaire et en le transmettant à culturel@ville-boissy.fr, jusqu'au 15 juillet. Chaque proposition doit être accompagnée d'une brève justification expliquant pourquoi le film et/ou le thème est essentiel selon vous.

Accéder au formulaire sur le site de la ville :



Ciné débat « Mon enfant est différent ? »

Le 6 juin, le centre social organisait au cinéma du Forum un ciné débat autour des enfants différents.

Après la projection du court métrage « Baisse les bras ! » de Frédéric Philibert, un échange autour du handicap s'est engagé entre le public et les intervenants de l'association "Un pas pour l'autiste" et les professionnels du centre médico psycho pédagogique de Boissy (CMPP).

Premières Olympiades avec mon papa !

Le centre social organise les premières "Olympiades avec mon papa" (mais les tontons, cousins ou grands frères sont aussi les bienvenus).

Venez partagez des défis et moments conviviaux ensemble le 12 juillet 2025 de 10h à 12h et de 14 h à 17 h dans la cour de l'école Jacques Prévert. La phase finale se déroulera à Boissy plage. Venez nombreux, pour un petit moment ou pour profiter de la journée ! De nombreux défis et activités vous attendent. Que la meilleure équipe gagne !

Réservation conseillée auprès de l'accueil du Centre social ou au 01 45 69 70 33.



Feu d'artifice du 13 juillet

Cette année le feu d'artifice se déroulera à Limeil-Brévannes, en partenariat avec notre Ville, et vous promet un spectacle haut en couleur avec de nombreuses surprises !

Venez dès 20h, vous restaurer et profiter des animations musicales en attendant le feu d'artifice, qui débutera à 23h30.

Dimanche 13 juillet

Stade Didier Pironi, rue Descartes, à Limeil-Brévannes

20h - Ouverture et restauration

Animations musicales de 20h45 à 23h

Feu d'artifice à 23h30





Démolition de la seconde partie de Boissy 2

La destruction de la seconde partie de l'ancien centre commercial a débuté fin mai.

Les travaux débutent par la démolition des murs intérieurs. Ils se poursuivront ensuite avec l'enceinte même de la structure. 80 % des matériaux issus de cette démolition sont recyclés, essentiellement de l'acier et du béton. Pour ce dernier, le processus de recyclage est assuré sur le chantier même, ce qui évite les allées et venues de camions de transport. Une fois la démolition de la partie sud achevée, 2 800 m² de locaux d'activités et de commerces prendront place en rez-de-chaussée des immeubles résidentiels et contribueront à l'animation du quartier.

28 juin 2025, journée mondiale contre l'abandon des animaux de compagnie

Les Français sont champions d'Europe de l'abandon des animaux de compagnie. Un triste record qui ne cesse d'augmenter. Au 30 juin 2024, la SPA avait déjà recueilli 15 929 animaux abandonnés alors qu'elle avait terminé 2023 avec 44 844 animaux recensés.

Les animaux donnés par un tiers, les animaux cadeaux ou les achats impulsifs sont souvent les premières victimes d'abandon ou de maltraitance dont les principaux motifs sont les problèmes financiers, le manque de préparation à l'accueil, les déménagements. La période estivale est la plus redoutée par les associations. Il existe pourtant des solutions de garde (pet-sitting, pension...).

Sont également considérés comme abandonnés les petits issus de nombreuses portées en raison de la négligence de propriétaires qui ne font pas castrer/stériliser leur animal et les animaux non identifiés (pourtant obligatoire), car en effet, votre animal non identifié ne vous appartient pas.

Considéré comme cruel et acte de maltraitance par le Code pénal français, **l'abandon est répréhensible par la loi**. La peine encourue est **l'emprisonnement pouvant aller jusqu'à trois ans et une amende de 45 000 €**. Notez qu'une association de protection animale peut intervenir pour porter plainte contre les auteurs d'abandon, ce qui peut déclencher des poursuites judiciaires.

Les associations Felis'city et Stéphane Lamart, soutenues par la ville de Boissy-Saint-Léger ont besoin de vous et recherchent des bénévoles pour sauver les animaux dits « de la rue ».

Boissy-Saint-Léger dit STOP ! à l'abandon des animaux.

Ici à l'école Jean Rostand B



Des livres pour les futurs collégiens !

Durant tout le mois de juin, Régis Charbonnier, Maire de Boissy, accompagné de membres de l'équipe municipale, a visité les écoles afin de remettre aux élèves de CM2 un livre offert par la commune. C'était également l'occasion de les féliciter pour leur passage en 6^e, et leur souhaiter bonne chance dans la suite de leur scolarité, sans oublier bien sûr de leur souhaiter d'excellentes vacances d'été !

Le civisme en question

Nous sommes nombreux à constater un certain nombre d'incivilités qui ternissent au quotidien la qualité de vie des Boisséens : dépôts sauvages, déjections canines sur les trottoirs, déchets sur la voie publique, stationnement anarchique... Si la majeure partie des habitants respecte les règles, certains - une petite minorité - les ignorent. D'où cet appel au civisme, en espérant qu'il soit entendu !



Dépôts sauvages : garder notre ville propre c'est l'affaire de tous !

Les déchets doivent être déposés dans les poubelles prévues à cet effet.

♦ Pour les encombrants et autres déchets volumineux ou spéciaux (déchets verts, gravats, équipements électriques...), vous pouvez vous rendre à la déchèterie gratuite de Sucy-en-Brie ou de la Queue-en-Brie (infos pratiques sur sudes-taverin.fr)

♦ Contacter le service d'enlèvement des encombrants pour réserver un créneau sur monservice-dechets.com ou au 01 41 94 30 00 (gratuit sur RDV).

Rappel : Les professionnels sont responsables de l'élimination de leurs déchets.

Les chiens dans l'espace public : il y a des règles à respecter

En ville : Vous devez tenir votre chien en laisse s'il présente un danger pour les personnes ou d'autres animaux domestiques. Vous êtes responsable des dommages que votre chien peut causer aux personnes ou à d'autres animaux domestiques.

Par ailleurs, le ramassage des déjections de son animal est obligatoire et ce, même dans le caniveau. Le cas échéant, le propriétaire est passible d'une amende de 3^e classe (450 euros maximum). Des distributeurs de canipoches sont à disposition à plusieurs endroits de la ville.

En forêt : Chaque année, à compter du 15 avril, les propriétaires de chiens ont pour obligation de ne pas détacher leurs animaux en dehors des allées forestières, afin de préserver les conditions de reproduction de la faune sauvage. Pendant toute l'année, vous devez garder vos chiens sous surveillance lors de vos balades en forêt ; ils ne doivent pas se trouver à plus de 100 mètres de vous.

Stationnement

C'est le Code de la route qui le dit (article R417-10) : le stationnement en double file est interdit. L'arrêt rapide est autorisé uniquement pour décharger un véhicule ou pour déposer ou récupérer un passager... et pas pour aller chercher son pain ou faire ses courses. Les sanctions incluent une amende de 22 euros, pouvant aller jusqu'à 75 euros, et la mise en fourrière du véhicule.

Quant au stationnement abusif sur un emplacement réservé aux personnes handicapées - même rapide - il est assimilé à un stationnement gênant et est puni d'une amende de 135 euros. Respecter ces places, c'est respecter le handicap...

La propreté à Boissy c'est :

- 146 corbeilles et 24 distributeurs canins
- 4 079 tonnes / an d'ordures ménagères
- 1 220 tonnes / an tri sélectif .
- 65 tonnes de déchets verts
- 1 300 dépôts d'encombrants



Jeux de société en libre-service sur l'esplanade Joséphine-Baker.

Une semaine ludique avec la 1^{ère} édition de Fête vos jeux

Du 19 au 25 mai, la ville était placée sous le signe du jeu sous toutes ses formes avec la première édition de Fête vos jeux. Il y en a eu pour tous les goûts et tous les joueurs : jeux vidéo, jeux de société, jeux de rôles, tout au long d'une semaine qui a célébré la richesse et la diversité du monde ludique.

Direction de la jeunesse, CCAS, direction de l'action culturelle, Petite enfance, direction des sports, centre social, médiathèque André-Hellé, école de musique, tous ont participé à la réalisation des événements proposés : tournoi e-sport sur écran de cinéma, des spectacles participatifs, des séances de cinéma animées, une soirée loup-garou, un karaoké, une play conférence et des temps autour de différents jeux de société sur l'esplanade Joséphine-Baker. Rendez-vous l'année prochaine pour la seconde édition !



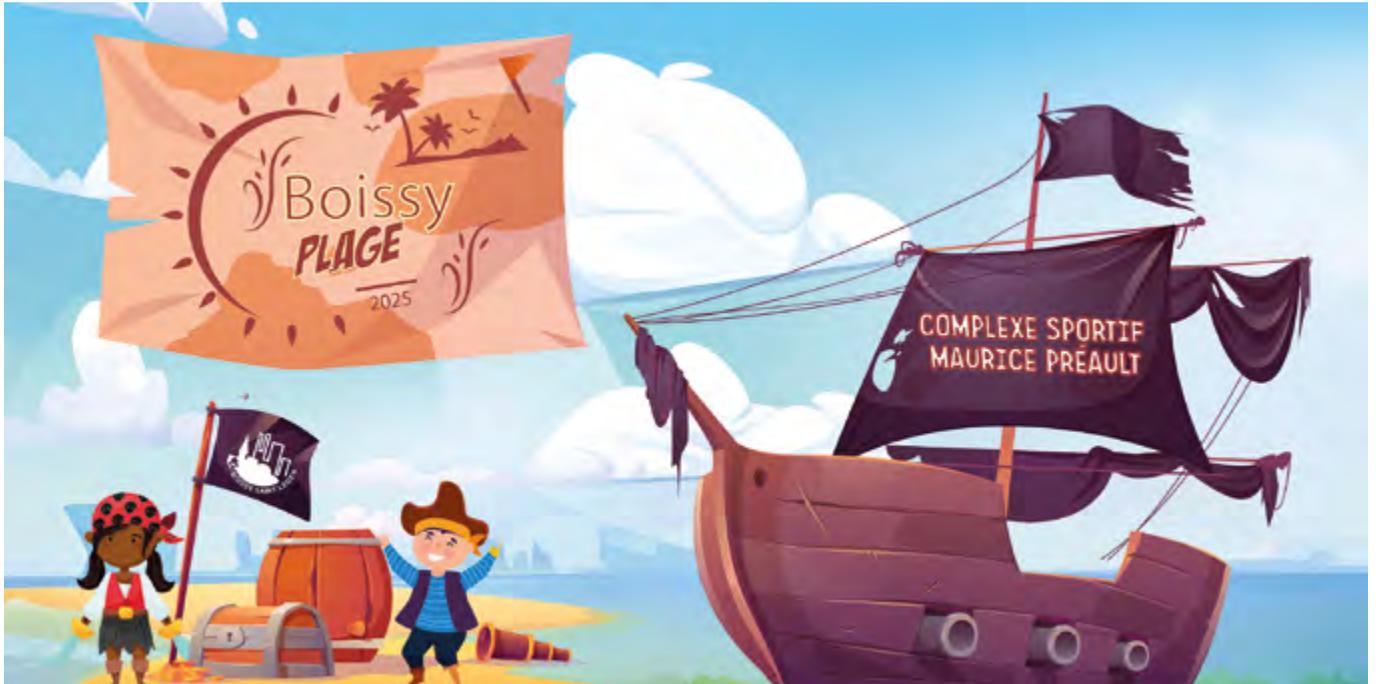
Découverte des jeux vidéo sur Nintendo Switch et PS5 à la médiathèque André-Hellé



Le 20 mai, concert Vibrations « Choc des générations » : Un match musical entre un papa (boomer) et sa fille (genZ), proposé par le Conservatoire de Boissy/Limeil.



Le 19 mai, le CCAS organisait pour les seniors un karaoké sur écran géant



A l'abordage vers Boissy Plage : l'aventure vous attend !

Cette année, Boissy Plage à Maurice Préault se transforme en un repaire de pirates téméraires et d'aventuriers intrépides !

Cette nouvelle édition change de cap : que vous soyez des mousaillons rêvant d'épopées ou des explorateurs en herbe avides de découvertes, cet événement est l'escale idéale. Participer à des défis dignes des plus grands flibustiers et débusquer des trésors cachés. Profitez également du sable fin pour construire des châteaux

de sable, des espaces de détente, avec transats et parasols pour vous prélasser. La plateforme de brumisation renforcera cette sensation d'y être en garantissant un été rafraîchissant. L'appel du large n'attend que vous ! Embarquez vers Boissy Plage pour une saison pleine d'aventures, de rires et de souvenirs inoubliables.



Au programme

- Cinéma plein air
- Karaoké géant,
- Jeux d'eau
- Structures gonflables
- Grand jeux « familles »
- Ateliers créatifs
- Détente et bien-être
- Bateaux mississippi...

Du 12 juillet au 3 août
Du mardi au dimanche

Complexe sportif Maurice Préault

Entrée libre et gratuite !



De la verdure esplanade Joséphine-Baker

La végétalisation de l'esplanade Joséphine-Baker est désormais achevée : ce sont 39 arbres qui agrémentent désormais ce bel espace. Un plaisir pour les yeux, et un bol d'air pour les poumons !

Avant l'aménagement de la Charmeraie, la place du Forum avait une superficie de 2200 m². Aujourd'hui, l'esplanade Joséphine-Baker offre un espace d'environ 5000 m², soit plus du double !

Outre les 35 arbres plantés (4 ont été conservés, devant la poste et la salle de cinéma), on trouve près de 500 m² de gazon.

Un espace brumisateurs de 90 m² comptant 168 buses, va très bientôt être mis en service (en face de la pharmacie). Sans oublier les fontaines d'eau potable de part et d'autre de l'esplanade, et un rack à vélo, pour faciliter l'utilisation des 2 roues (sans moteur).

Cette esplanade constitue un îlot de fraîcheur urbain grâce à la végétalisation, aux brumisateurs et au choix de la pierre de Comblanchien, matériau particulièrement clair et lumineux. Parions que l'endroit prendra toute sa mesure avec les fortes chaleurs qui sont attendues pour cet été.



Retour sur les travaux

Les aménagements paysagers vus du ciel

La société Eiffage, maître d'œuvre du projet, a envoyé un drone survoler le chantier concernant les aménagements paysagers au-dessus du tunnel de la RN19. L'occasion de constater l'avancée des travaux qui vont métamorphoser ces 63 000 m². On peut remarquer en bas de la photo le futur parking situé derrière la salle des fêtes, qui viendra compléter les places existantes.



Football : bientôt un terrain synthétique à Laveau

Le terrain de football en schiste du complexe sportif Marcel Laveau va très bientôt laisser la place à un terrain synthétique flambant neuf, homologué pour les compétitions jusqu'au niveau régional.

Ce nouvel équipement permettra aux footballeurs des clubs de Boissy notamment au FC Boissy et aux scolaires de jouer toute l'année. Conformément aux engagements de la ville en matière de développement durable, le choix s'est porté sur un terrain rempli en rafle de maïs, une solution naturelle et éco-responsable.

L'investissement de 1,4 millions d'euros bénéficiera de subventions de la part de la Région, de la FFF et de l'ANS.

Livraison à la rentrée de septembre.



Devant le chantier du futur terrain synthétique, lors du tournoi des vétérans du 9 juin. De gauche à droite, les élus Touria Hafyane, Eric Morgenthaler, Muriel Ferry et Pierre Chavinier ; Maged Gergis président du Boissy FC ; Régis Charbonnier, maire de Boissy et Bernard Dutieux, footballeur vétéran du FC Boissy.

Une cour Oasis à Rostand B

La cour de l'école primaire Rostand B, actuellement très dégradée, va se transformer en cour Oasis d'ici décembre 2025. Un nouvel espace entièrement revu et axé sur le végétal qui va changer la vie des écoliers. On y trouvera de la prairie, un espace potager, un hamac géant, une table de ping pong, une noue infiltrante, des jeux à ressort et à bascule, une cabane en bois, le tout sur un sol pavé aux joints perméables. Sans oublier un terrain multisports en résine colorée. D'autres cours Oasis sont déjà programmées dans différentes écoles.

Début des travaux : juillet, pour une durée de 6 mois. Pendant le temps des travaux, des cheminements piétons sécurisés seront mis en place pour permettre l'accès à l'école. Une organisation temporaire sera mise en place, en collaboration avec le corps enseignant, pour que les élèves subissent le moins possible les désagréments liés aux travaux.

Pôle petite enfance

Le gros oeuvre est à présent terminé et les travaux "d'habillage" du bâtiment sont sur le point de s'achever : isolation par l'extérieur, pose des fenêtres et du parement sur les murs. Le pôle petite enfance accueillera en janvier prochain la crèche collective, la crèche familiale et le centre de PMI. Situé juste à côté de la maison de l'enfance et de la famille, l'ensemble offrira aux usagers une meilleure lisibilité des services liés à la petite enfance, et un confort accru.





La place de l'église en lumière

Les travaux, qui débuteront au mois de juillet, vont transfigurer l'église Saint Léger et la place qui lui fait face.

Celle-ci sera libérée de ses voitures et agrémentée de 180 m² d'espaces verts. Un système d'éclairage élaboré sera chargé de mettre en lumière l'ensemble du lieu, qui prendra toute sa mesure à la tombée de la nuit.

D'un point de vue pratique, les places de stationnement seront reportées rue Mercière et rue La-carrière, et une caméra de surveillance sera installée sur un mât d'éclairage.

La fin des travaux est prévue pour le mois de novembre 2025.

L'église Saint-Léger, une histoire qui traverse les siècles

Dès le IX^e siècle, le village possédait une modeste église rurale composée d'une simple nef, d'une chapelle seigneuriale et d'une petite tour. Boissy-Saint-Léger demeura sous la dépendance de l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés jusqu'en 1599.

Au XVI^e siècle, après la guerre de Cent Ans, l'édifice semble avoir été reconstruit, et placé sous le patronage de Saint Léger en 1553. Des chapelles furent ajoutées de chaque côté de la nef en 1657, 1727 et 1737. La sacristie, quant à elle, fut édiflée en 1688.

Avec l'augmentation du nombre de fidèles, la nef fut prolongée de huit mètres en direction de la place, et l'ensemble de l'église a été largement remanié entre 1863 et 1866 par Napoléon Berthier, prince de Wagram et maire de la commune durant le Second Empire.

A cette époque, le cimetière se trouvait alors sur la place. Les paysans les plus influents y avaient les meilleures places, à l'ombre du clocher, tandis que les plus modestes étaient relégués aux parties basses du cimetière. Les nobles et les bourgeois, eux, étaient inhumés à l'intérieur même de l'église.

Le Club d'Entreprises de Boissy : un réseau convivial au service des entrepreneurs

Si vous êtes chef d'entreprise, commerçant ou porteur de projet à Boissy, une communauté dynamique et engagée au cœur de votre territoire est à votre disposition : le Club d'Entreprises.



Le Club d'Entreprises, créé en 2011, rassemble aujourd'hui près d'une centaine de dirigeants locaux, animés par la volonté de partager leurs expériences, de soutenir des projets communs et de tisser des liens solides entre eux et avec la ville. Plus qu'un simple réseau professionnel, le club place la convivialité et l'entraide au centre de son action, offrant à chaque membre l'opportunité de s'épanouir dans un environnement bienveillant et stimulant.

Pourquoi rejoindre le Club d'Entreprises ?

Un réseau varié et accessible

Le club réunit des entreprises de tous secteurs : industrie, services, commerce, restauration, banque, assurance, expertise comptable, et bien d'autres. Cette diversité favorise la découverte de nouvelles opportunités et l'élargissement de votre carnet d'adresses.

Des rencontres régulières et conviviales

Tous les deux mois, les membres se retrouvent autour de thématiques variées liées à l'entrepreneuriat. Ces moments d'échange, toujours placés sous le signe de la

convivialité, permettent d'aborder des sujets concrets, de partager des bonnes pratiques et de bénéficier de l'expérience collective du réseau.

Des synergies locales

Le club œuvre à renforcer les liens entre les acteurs économiques et la ville, encourageant la mise en place de projets communs et la mutualisation des ressources. Ensemble, les membres contribuent à la vitalité économique de Boissy et à l'amélioration de la communication entre entreprises et institutions locales.

Un soutien au développement

Rejoindre le club, c'est aussi accéder à un espace d'entraide où chacun peut trouver des conseils, des partenaires ou des solutions à ses problématiques, dans un esprit de solidarité et de partage.

Rejoignez-nous !

Que vous soyez une jeune entreprise ou une structure établie, le Club d'Entreprises de Boissy-Saint-Léger vous ouvre ses portes. Venez partager vos idées, développer votre activité et profiter d'un réseau riche, dynamique et convivial. Ensemble, faisons rayonner l'entrepreneuriat local !



Pour plus d'informations et pour rejoindre le club, contactez-nous via le site officiel du club : <https://www.boissyclub.fr/> ou auprès de la mairie

Les écoles en fête

La fin de l'année est propice aux fêtes et manifestations de tout genre dans les écoles. Retour sur quelques-uns de ces événements qui ont réuni parents et enfants.

Jean Rostand B et GEAN fêtent Napagtenga ➤

L'association Grain d'Espoir A Napagtenga avec le soutien de l'équipe des enseignants de Jean Rostand B a organisé le samedi 3 mai une fête de solidarité en faveur d'une école du Burkina-Faso. Pour cette occasion, tous les élèves du CP au CM2 avaient fabriqué un petit objet sur le thème de l'Afrique.



Les familles sont venues nombreuses pour participer à cet événement. Au programme : activités manuelles, maquillage, percussions africaines, jeux de société, vente solidaire, tombola et buvette.

Cette fête vient compléter une correspondance réalisée depuis plusieurs années entre des élèves de l'école Jean Rostand B et ceux de Napagtenga. L'argent récolté va permettre de nourrir ces élèves lorsqu'ils viennent à l'école et d'améliorer leurs conditions d'apprentissage scolaire.

Un immense merci à tous les élèves, à tous les bénévoles (parents, animateurs, enseignants, membres de l'association), à toutes les familles présentes et à la Mairie sans qui la réussite de cette fête n'aurait pas été possible.

Si vous souhaitez rejoindre l'association GEAN ou obtenir davantage d'informations, consultez le site : <http://www.graindespoir.com> et cliquer sur l'onglet « NOUS REJOINDRE » pour remplir votre bulletin d'adhésion.



Un concours Perplexus ➤

Réunissant les écoles de la ville s'est tenu le samedi 10 mai, à la salle des fêtes de La Ferme. Le Perplexus est un jeu de logique et de patience permettant de travailler la concentration, la motricité et la visualisation dans l'espace. Chaque année, la société Kids and Family organise un championnat de ce jeu ouvert aux élèves des écoles élémentaires de l'hexagone.



Ecole Vallou ➤

Le 27 mai, l'école Vallou donnait son spectacle de fin d'année à la salle de fêtes de la Ferme. Dirigés par leur intervenant musical, les enfants ont entonné en chœur et avec beaucoup de conviction les chansons qu'ils avaient apprises et répétées durant l'année. Bravo à tous pour leur talent !

Jacques Prévert B ➤

Fin mai, les élèves de CM2 de Madame Trobrillant-Garret (Prévert B) ont donné leur version d'Ulysse, pleine d'humour et de fantaisie à la salle du Forum. Une pièce de théâtre écrite et mise en scène par les élèves avec l'aide de leur maîtresse formatrice qui a ravi les parents présents.





Jean-Claude Blahat ne chantera plus Brassens

Jean-Claude Blahat n'est plus. La nouvelle a plongé sa famille et ses nombreux amis dans la tristesse et le désarroi, tant ce bon vivant, fièrement campé sur ses 81 ans, respirait en tout temps et en tout lieu une joie de vivre et une vitalité inaltérable.

Jean-Claude habitait la ville depuis des décennies, et était connu de nombreux Boisséens, parmi lesquels il comptait de nombreux amis fidèles. Mais évoquer sa mémoire, c'est forcément évoquer sa rencontre avec Georges Brassens, qui aura à tout jamais marqué son destin. Jean-Claude fait la connaissance du maître en 1967, dans sa loge de l'Olympia. Agé de 23 ans, il est alors pianiste de scène de Bobby Lapointe, l'immortel auteur de "La maman des poissons ou d'"Aragon et Castille". C'est justement lui qui le présente à Brassens. De cette rencontre va naître une véritable passion amicale pour l'interprète des "Copains d'abord". Jean-Claude va également partager de trop rares moments d'amitié avec le « Bon Maître » durant les 15 dernières années de sa vie. Avant de s'éteindre en 1981, le poète avait laissé quelques textes dépourvus de musique, que Jean-Claude va se faire un plaisir "d'habiller" pour la postérité. Passé du piano à la guitare, il donne dès lors de nombreux concerts où il interprète, sans jamais l'imiter, les chansons de son mentor. Ceux qui ont eu la

chance de le voir sur scène - il s'était notamment produit à la salle de la Ferme pour les 20 ans du jumelage de Boissy et Lauda-Königshofen - savent à quel point l'homme était sincère et habité, n'oubliant jamais de glisser entre deux chansons des anecdotes savoureuses sur son ami Brassens, dont il connaissait la vie et l'oeuvre sur le bout des doigts.

Mais au-delà de sa passion musicale, tous ceux qui l'ont connu se souviennent avec émotion de son incroyable énergie, son sens de l'amitié indéfectible et son immense amour de la vie : Jean-Claude était ce qu'on appelle un bon vivant ! Nous lui rendons hommage et transmettons à sa famille nos condoléances attristées.

A présent qu'il n'est plus là, ses amis, en guise de consolation, pourront chanter cette strophe, issus des "Copains d'abord", une chanson qu'on lui demandait souvent, et qu'il interprétait toujours avec le même plaisir gourmand :

***Au rendez-vous des bons copains
Y avait pas souvent de lapins
Quand l'un d'entre eux manquait à bord
C'est qu'il était mort
Oui, mais jamais, au grand jamais
Son trou dans l'eau n'se refermait
Cent ans après, coquin de sort
Il manquait encore***

Atelier parents-enfants au relais petite enfance, un voyage autour des sens



Le samedi 22 mars, le Relais Petite Enfance et les assistantes maternelles ont accueilli parents et enfants pour un atelier autour de l'éveil sensoriel.

Organisé dans une ambiance chaleureuse et bienveillante, cet atelier visait à encourager la découverte, la curiosité et le plaisir partagé à travers une exploration motrice et sensorielle.

Plusieurs espaces ont été aménagés pour inviter petits et grands à explorer, toucher, sentir, regarder, écouter. Les assistantes maternelles ainsi que les deux animatrices du Relais Petite Enfance ont activement participé à l'accompagnement des enfants lors de cette séance. Leur présence a permis aux familles de découvrir de nouvelles idées d'activités à refaire facilement à leur domicile, tout en

valorisant leur rôle essentiel dans l'éveil quotidien des enfants. Ce moment partagé a également favorisé les échanges entre les différents adultes présents.

Le sourire des enfants, l'enthousiasme des parents et les retours positifs des assistantes maternelles témoignent de la réussite de cet atelier. Ce type d'initiative s'inscrit pleinement dans les missions du Relais Petite Enfance : soutenir la qualité d'accueil individuel, valoriser les compétences des assistantes maternelles et créer du lien entre les différents acteurs autour du jeune enfant.

Les tout-petits et leurs parents à la fête



Le 17 mai avait lieu la traditionnelle fête de la petite enfance qui réunissait le Multi-accueil, la Crèche collective et le Relais petite enfance.

Plusieurs événements se sont déroulés au cours de la journée. Ainsi, le matin, les parents ont pu participer aux portes ouvertes de toutes les structures d'accueil municipal, et ont ainsi eu le loisir de visiter les locaux du Multi-accueil et de la Crèche collective. Une rencontre était également organisée entre les assistantes maternelles et les familles qui n'ont pas pu bénéficier d'une place en crèche au Relais petite enfance. L'après-midi, tout le monde s'est retrouvé à la fête commune à toutes les structures municipales petite enfance autour d'un buffet participatif sous forme de goûter. Au programme des festivités pour les enfants : stand de maquillage, de lecture, chamboule-tout et mini ferme pédagogique !



Le permis internet, pour surfer en sécurité



Durant le mois de mai, Régis Charbonnier, Maire de Boissy-Saint-Léger a remis le permis internet aux classes de CM2 des écoles de la ville (sur la photo : Dunois, Sacré Coeurs et Bois Clary). Bravo à tous les enfants qui ont réussi haut la main leur examen, et qui sont désormais mieux armés face aux dangers de la toile.

Les as du vélo à Maisons-Alfort

Dans chaque école, les CM2 ayant obtenu les meilleurs résultats au permis vélo ont été sélectionnés afin de concourir pour la finale départementale qui s'est tenue le vendredi 6 juin à Maison-Alfort.

Mme Jacqueline Pichon, adjointe au Maire, était présente pour leur remettre leur médaille. Bravo à eux, et à cette initiative menée conjointement par la Police municipale et la Police nationale.

Noms des finalistes :

Luann Tomboravo, J. Prévert A
 Johan Fromenton, Bois Clary
 Clément Fayos, Bois Clary
 Samuel Tchaffa Dounou, J. Rostand B
 Maxence Philippot Massoulie, A.
 Dunois



Boissy-Saint-Léger célèbre sa jeunesse avec un festival inédit

La ville de Boissy-Saint-Léger s'apprête à vibrer au rythme de la jeunesse avec la toute première édition de son Festival de la Jeunesse, qui se déroulera les 2 et 4 juillet prochains. Un événement festif, participatif et gratuit, pensé pour les jeunes, mais ouvert à tous !

Le coup d'envoi sera donné mardi 2 juillet, de 14h à 19h, à la Maison des Jeunes. Petits et grands pourront participer à une variété d'ateliers scientifiques, créatifs et musicaux, découvrir des animations sportives et ludiques, et s'impliquer dans la citoyenneté grâce à une exposition animée par le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ).

Des ateliers de prévention seront également proposés pour sensibiliser les jeunes aux enjeux de santé et de sécurité. Pour reprendre des forces, un stand de crêpes et boissons (payantes) sera tenu par l'association FHAK, histoire de combiner plaisir et solidarité.

Le festival se poursuivra le jeudi 4 juillet, de 16h30 à 23h30, sur l'esplanade Joséphine-Baker, transformée pour l'occasion en espace de spectacle à ciel ouvert. Au programme : scène ouverte, stand-up, numéros de magie, concerts live et DJ sets pour faire danser Boissy jusqu'à la tombée de la nuit.

Les gourmands ne seront pas en reste avec des stands de restauration sucrée et salée (payant), tenus par les associations Val Pré et BOUJE.

**FESTIVAL
DE LA JEUNESSE**

ANIMATIONS / SCÈNE OUVERTE / CONCERT

2 JUILLET
14H - 19H
MAISON DES JEUNES

4 JUILLET
16H30 - 23H30
ESPLANADE
JOSEPHINE BAKER

94470 BOISSY-SAINT-LÉGER 01 45 69 10 70



Ce Festival de la Jeunesse, porté par la Ville et ses partenaires associatifs, se veut un moment de rencontre, de partage et d'expression pour toutes les générations. Une belle promesse pour bien débiter l'été, à ne pas manquer !

Entrée libre
Informations sur le site de la Ville

Course pour Clara 12^e édition : courir pour une bonne cause

Le dimanche 18 mai, l'Association Clara Fait et Rit organisait pour la douzième année sa "Course pour Clara".

L'occasion pour les petits et grands, sportifs accomplis ou amateurs passionnés de participer à une course de 12km, 5km, 1,7km ou 800m et de contribuer à la vitalité de cette association. L'intégralité de la vente des dossards est reversée à Clara Fait et Rit qui subventionne les soins, thérapies et matériels pour Clara et d'autres enfants atteints d'épilepsie réfractaire et qui ont subi une hémisphérotomie (une opération chirurgicale qui consiste à enlever ou à isoler l'hémisphère le moins utilisé et la source des crises de l'enfant).

Le site de l'association : clarafaitetrit.com



Le Club des Boulistes Boisséens champion du Val-de-Marne en triplète

Les 22 et 23 mars derniers, à Fontenay-sous-Bois, l'équipe des trois frères Soubriez du Club des Boulistes Boisséens, après 14 rencontres au sein d'un tournoi qui comptait 143 équipes, a remporté le titre de champion du Val-de-Marne.

Cette triplète représentera notre département, et le CBB, au championnat de France les 23 et 24 août prochains à Bourg-Saint-Maurice (73).

Bravo et on croise les doigts pour eux !



Médecins généralistes à Boissy : vers une embellie significative

En France, environ 11 % des personnes n'ont pas de médecin traitant, et on estime qu'un tiers de la population française vit dans un désert médical.

La pénurie de médecins généralistes en France n'est pas un phénomène soudain : elle repose sur des causes identifiées depuis longtemps. Aujourd'hui, l'âge moyen des généralistes est de 51 ans, et plus d'un quart ont plus de 60 ans. De nombreux départs à la retraite sont donc attendus dans les années à venir. Mais le renouvellement n'est pas au rendez-vous : entre 2010 et 2020, le nombre de médecins généralistes a déjà baissé de 10 %, et la relève est insuffisante.

Le numerus clausus, un héritage lourd

L'un des principaux responsables de cette situation est le numerus clausus, instauré en 1971 pour limiter le nombre d'étudiants en médecine. En 1977, le nombre de futurs médecins a été divisé par deux. Cette politique restrictive a duré plusieurs décennies, créant un déséquilibre démographique. Le numerus clausus a été remplacé en 2021 par un système plus souple, mais il faut dix ans pour former un médecin. Les effets ne se verront donc qu'à partir des années 2030.

Des conditions de travail difficiles

La profession de généraliste attire de moins en moins. En cause : la surcharge de travail, liée au manque de confrères, l'augmentation des



maladies chroniques, la pression administrative, et une reconnaissance en baisse. Tout cela rend le métier moins attractif, notamment pour les jeunes médecins.

Face à la pénurie, Boissy créé sa maison de santé

Face à cette situation, la ville de Boissy a décidé de prendre le problème à bras le corps, en créant une maison de santé, qui ouvrira ses portes courant novembre. Située à l'angle de la rue Chirol et du boulevard de la gare, cette nouvelle structure accueillera sur une surface totale de 568 m², de plain pied, 14 cabinets médicaux, dont trois généralistes qui bénéficieront tous de conditions optimales pour exercer leur métier. Une véritable bouffée d'air pour les Boisséens à la recherche d'un soignant.

Le docteur Richard Tuluenga a ouvert son cabinet le 12 mai, au 4 bis rue de Paris.

Au moment où nous écrivons ces lignes, il est en attente de la mise en service de son standard téléphonique. Vous pouvez néanmoins prendre rendez-vous sur Doctolib. **Le docteur Tuluenga reçoit tous les jours, du lundi au vendredi. Il prend bien évidemment les nouveaux patients. Ils prennent les nouveaux patients.**



Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PS écologistes et société civile

Un nouveau cœur de vie !

Le 12 avril dernier, la ville inaugurait l'esplanade Joséphine-Baker, en présence de l'un de ses fils et de nombreux Boisséens. Cette inauguration représente symboliquement le début d'une nouvelle mutation de notre ville.

Un quartier sort de terre, la Charmeraie, avec son lot d'équipements publics (renouvelés ou créés) pour répondre aux attentes des habitants. C'est également la concrétisation des commerces et services de proximité. Une pharmacie flambant neuve avec son panel de prestations et la boucherie historique du site sont déjà opérationnelles et offrent une satisfaction au quotidien.

La Maison des jeunes a ouvert ses portes il y a peu et accueille dans un confort apprécié nos jeunes, et leurs projets !

L'ouverture du parking de La Charmeraie début juin propose des solutions très attendues pour permettre à chacun de bénéficier de la vie de ce quartier en renouvellement. Près de 140 places de stationnement (gratuites les 2 premières heures) qui permettent de se rendre, non seulement aux sites déjà évoqués, mais aussi au cinéma, à la piscine, au centre social, à France Services, à La Poste...

Parallèlement, ce sont les travaux de la gare routière et de la gare RER qui avancent de manière significative pour proposer un site sécurisé et agréable.

Cela ne s'arrête pas là : à proximité immédiate, c'est la maison de santé qui va très prochainement ouvrir ses portes, suivie quelque temps après par la Maison de la petite enfance.

Et surtout, les négociations concernant la surface commerciale (ex Casino, ex Intermarché...) sont en cours de finalisation pour nous permettre de présenter dans les meilleurs délais notre prochain magasin de proximité.

Il s'agit d'un projet au long cours, qui a demandé beaucoup de patience aux habitants, mais qui nous montre aujourd'hui un visage tant attendu.

À suivre les actuels travaux de démolition de la seconde partie de Boissy 2, ce qui permettra un accès direct à la gare (escaliers et ascenseurs), l'accueil d'un centre d'imagerie médicale, l'installation d'un café/brasserie, d'une boulangerie...

Il ne s'agit pas vraiment d'un nouveau quartier, mais la mutation nécessaire et souhaitée des habitants pour vivre leur quartier au quotidien.

Et les projets sont encore vastes : les cours Oasis (plus de végétaux dans les cours d'école), la création d'un nouveau terrain de foot « synthétique » (nom étrange quand sont utilisés des matériaux végétaux), les aménagements paysagers au-dessus du tunnel de la N19...

Nous avons votre vie à cœur !

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PC

Mobilisation des maires de gauche du Département contre la fermeture injuste de crèches départementales !

Les élus communistes de Boissy-Saint-Léger s'associent pleinement à la mobilisation collective des maires de gauche du Val-de-Marne pour dénoncer une décision injuste de la droite départementale : la fermeture ou la suspension de plusieurs projets de crèches départementales.

Un courrier cosigné par quinze maires du département a été adressé au Premier ministre le 2 juin. Ce courrier dénonce une rupture d'égalité de traitement entre les villes dirigées par des majorités de gauche – où les projets sont suspendus ou fermés – et celles dirigées par la droite, où les projets sont maintenus ou créés.

Au total, 315 berceaux sont supprimés ou suspendus dans le département. Notamment, dans les communes populaires, où les besoins en accueil de la petite enfance sont criants.

Nous refusons que des décisions partisans viennent pénaliser des centaines de familles. Nous défendons une vision républicaine de l'action publique : l'accès aux services essentiels ne peut dépendre ni du lieu de résidence, ni de l'étiquette politique d'une municipalité.

Nous resterons mobilisés pour défendre une politique de la petite enfance ambitieuse, équitable et accessible à toutes les familles du Val-de-Marne comme à Boissy-Saint-Léger.



T. Tuzlu - L. Normand - M. Barthes
Facebook : pcfboissysaintléger -
Mail : pcf.boissysaintleger@gmail.com

Contact : sectionboissy@gmail.com

Groupes de l'opposition

Boissy, c'est vous

Chères Boisséennes, Chers Boisséens,

En tant qu'élus d'opposition engagés dans la vie associative, nous défendons un soutien équitable et conforme aux règles. L'analyse des subventions votées par la majorité révèle de graves anomalies : aides accordées sans pièces justificatives, sans demande préalable (reconnue par le Maire en conseil du 10 avril 2025), ou à des associations trop récentes pour fournir un bilan exigé.

Nous avons parlé de **copinage** et de **clientélisme**. Ce ne sont pas des attaques, mais des constats fondés.

Nous avons saisi la préfecture pour un **contrôle de légalité**.

Nous précisons aussi que sur ce point, le **compte rendu du conseil municipal ne reflète pas fidèlement les débats**.

Nous assumons notre rôle avec exigence et responsabilité. Nous soutenons les associations respectueuses des règles, et demandons **justice et équité pour toutes**.

Votre qualité de vie doit passer avant tout autre intérêt.



F. Ngaliema, I. Citerne
Contact : boissycestvous@hotmail.com

Boissy Écologie et Solidarité Groupes de la majorité municipale

Bon appétit !

La manœuvre LR à l'assemblée nationale a fonctionné. Le sénat (droite et centre) a autorisé à nouveau l'utilisation d'insecticides toxiques dans l'agriculture, sous la pression des syndicats d'agriculteurs productivistes. C'est un drame pour la santé publique et la biodiversité. Des chercheurs ont retrouvé un néonicotinoïde dans du liquide cérébro-spinal d'enfants. Ce neurotoxique est suspecté de provoquer chez l'humain des maladies rénales ou cardiaques et des pertes de mémoire, entre autres.

Des solutions ?

Nous avons au marché de Boissy un producteur local de primeurs engagé sur ces enjeux, et nous avons aussi une AMAP qui propose toutes sortes de produits bio, pas plus chers qu'ailleurs. Bien manger et faire de l'exercice, deux méthodes faciles pour prévenir l'obésité et toutes les maladies provoquées par la malbouffe et la sédentarité. Par exemple, réduire le sucre, surtout pour les enfants, moins consommer de viande, là, c'est plus pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et la maltraitance animale. Pour l'exercice, 56 % des personnes qui font des trajets de moins de 2 km utilisent leur voiture pour aller au travail. On peut faire mieux.



P. Isele, C. Larger - Contact : boissy.ecologie.solidarite@free.fr

Rassemblés et Engagés pour Boissy

Quand le maire de Boissy-Saint-Léger dénonce la partialité... en oubliant les millions qu'il a sous les yeux

Il faut oser. Cosigner une lettre au Premier ministre pour dénoncer une prétendue « rupture d'égalité » orchestrée par le Conseil départemental, **tout en dirigeant une commune qui a bénéficié de plusieurs millions d'euros d'investissements départementaux depuis 2021**. C'est l'exploit du maire de Boissy.

Indignation à géométrie variable ou simple amnésie ? Car les chiffres, eux, ne s'embarrassent ni de rhétorique partisane ni de posture victimiste. Nouvelle crèche départementale (5,1 M€) pour Boissy et Limeil, rénovation des collèges Blaise Cendrars et Amédée Dunois (1,5 M€), réhabilitation de 705 logements sociaux à la Haie Griselle (1,4 M€), nouveau centre de PMI, investissements dans la voirie, l'éclairage, la sécurité, les associations sportives, culturelles, sociales...

9,3 M€ injectés dans le Nouveau Projet de Renouvellement Urbain de la Haie-Griselle et de la Hêtraie, quartiers populaires de Boissy / Limeil. Le maire ne peut l'ignorer puisque ce chiffre est rappelé dans l'une des délibérations votées par le Conseil le 26 juin. Où est donc cette discrimination dont il serait victime ? Serait-ce l'abondance d'aides qui pèse si lourdement qu'elle échappe à son radar ?

Ajoutons les habitants qui ont pu adopter un arbre dans le cadre du plan 50 000 arbres. Que la commune profite, comme toutes les autres, des aides départementales pour la transition écologique, l'économie sociale et solidaire, ou encore le soutien aux personnes âgées. La liste est longue, tangible, et incontestable.

Des travaux de voirie ont été réalisés en juin allée des FFI pour renforcer la sécurité et améliorer les déplacements. Coût des travaux : 370 000 €.

Dès lors, deux hypothèses : **soit le maire ignore ce que reçoit sa propre ville – ce qui interpelle sur sa gestion – soit il tente une opération politique de pure opportunité, à l'approche des élections municipales**. Dans les deux cas, le sérieux est mis à mal, et la vérité avec.

En effet, quand certains signent des lettres aux airs de tribunes, le Département, lui, travaille. Sans filtre partisan. Juste avec une boussole : améliorer concrètement la vie des habitants. **À Boissy comme ailleurs, l'investissement du Département est partout, car il est pour tous !** Même quand certains préfèrent fermer les yeux.



L. Thibault, M. Jendoubi, C. De Sousa, C. Fogel
www.engagespourboissy.fr

> PHARMACIES DE GARDES DE JOUR, DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

Juillet

06 - 23 av. du Colonel Fabien - Bonneuil-sur-Marne - 01 43 39 63 84
 13 - 140 av. du Général de Gaulle - Sucy-en-Brie - 01 45 90 18 08
 14 - 3 bd de la Gare - Boissy-Saint-Léger - 01 45 69 21 78
 20 - 8 place du 10 juillet - Valenton - 01 43 82 63 54
 27 - 1 rue du Réveillon - Villecresnes - 01 45 99 02 38

Août

03 - 2 bis avenue de Verdun - Limeil-Brévannes - 01 45 69 12 57
 10 - 28 bd Léon Révillon - Boissy-Saint-Léger - 01 45 95 42 46
 15 - 4 allée des Marchands - Marolles-en-Brie - 01 45 99 31 11
 17 - 1 rue du Temple- Sucy-en-Brie - 01 45 90 21 31
 24 - 17 av. du Président Wilson - Limeil-Brévannes - 01 56 32 67 70
 31 - 17 rue du Moutier - Sucy-en-Brie - 01 45 90 82 13

> PERMANENCES INFO-ÉNERGIE GRATUITES

Vous voulez maîtriser vos consommations et/ou engager des travaux de rénovation énergétique ? Des permanences gratuites sur rendez-vous se tiennent dans votre ville aux dates et lieux suivants :

- **Mercredi 9 juillet de 14h à 17h en Mairie**, salle des mariages.
- **Mercredi 10 septembre de 14h à 17h, en Mairie**, service Urbanisme, 3 rue de la Pompadour, Parc d'activités de la Haie Griselle

Les permanences gratuites sont assurées par l'Agence de l'énergie du CAUE du Val-de-Marne, structure membre du réseau France Rénov' piloté par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 01 71 33 13 60 ou par mail : contact-energie@caue94.fr

> EN CAS DE VIOLENCES CONJUGALES, FAITES LE 3919 !



Le 3919 Violence Femmes Info constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence

comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie.

Le 3919 est accessible 24h/24 et 7j/7.

> VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE ET DE LA FAMILLE

Pour vous, pour un proche, appeler c'est déjà un premier pas. Le Val-de-Marne écoute, informe et oriente les victimes de violences au sein du couple et de la famille.

01 89 11 94 94*

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
valdemarne.fr/unpremierpas

* Numéro non surtaxé



>Etat-civil

NAISSANCES

Avril :

Aminata NDIOLÉNE.
 Dania AISSI.
 Zayn JLEJLA.

Mai :

Mohamed Noah BESBES,
 Mariam SLIMANI.

MARIAGES

Avril :

Reda GHAOUTI et Zahira BARIGOU.
 Tufan SAHIN et Esra – Nur BALLI.
 Arnold GOMMÉ et Hazuki NI-SHIYAMA.
 Jheison FARIAS DA CRUZ et
 Jacqueline PARCIANELLO.
 Cyrille NYATTO et Balbine ESSO-LA MANGA.

Mai :

Haralambie-Costel FOCAN et
 Dorotea BRICEAG.
 Miguel AMAND et Julie DO-BACZEWSKA.
 Humberto SEJOUR et Blanca VALENTIN.

PACS

Avril :

Sébastien PELIQUE et Anne-Laure TARTARIN.

DÉCÈS

Avril :

Marie-Louise DEVAUX.
 Louise LEFEBVRE.

Mai :

Sok Khing LY.
 Tesnime BENSEDDIK.
 Anthony RAHNE .

FESTIVAL DE LA JEUNESSE

94470 BOISSY-SAINT-LÉGER

01 45 69 10 70

ANIMATIONS / SCÈNE OUVERTE / CONCERT

2 JUILLET

14H - 19H

MAISON DES JEUNES

4 JUILLET

16H30 - 23H30

ESPLANADE

JOSEPHINE BAKER



SAMEDI 12 JUILLET AU DIMANCHE 3 AOÛT 2025

MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI
& DIMANCHE DE 14H30 À 19H,
SAMEDI DE 14H30 À 22H



TOUTE LA PROGRAMMATION SUR LE SITE DE LA VILLE

RENSEIGNEMENTS : 01 45 10 26 99

CULTRUEL@VILLE-BOISSY.FR



L'aide à domicile sur mesure

Chez Petits-fils, nous avons le même niveau d'exigence que pour nos propres grands-parents.



- Aide à l'autonomie
- Aide à la vie quotidienne
- Compagnie et vie sociale
- Retour d'hospitalisation
- Présence de nuit

01 84 04 05 30

3 Av. Charles de Gaulle
94470 Boissy-Saint-Léger



petits-fils.com